



Relais Petite Enfance *Loire Semène*





Relais Petite Enfance Loire Semène

Le Relais Petite Enfance est une structure des services à la population de la Communauté de Communes Loire Semène, il couvre l'ensemble du territoire et intervient sur les **7 communes** :

- Aurec-sur-Loire
- Pont-Salomon
- Saint-Didier-en-Velay
- Saint-Ferréol-d'Auroure
- Saint-Just-Malmont,
- La-Séauve-sur-Semène
- Saint-Victor-Malescours



Le Relais est situé au :

Centre Socio Culturel
ZA la gare,
43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE.




Des lieux de rendez-vous sont disponibles sur chaque commune

Les fermetures annuelles du Relais Petite Enfance sont en **Août** et en **Décembre**. Les dates précises de fermeture seront précisées chaque année et consultable sur le site internet : www.loire-semene.fr



ram@loire-semene.fr

Merci de préciser dans l'objet du mail votre commune d'habitation

Votre commune de résidence	Votre interlocutrice
PONT-SALOMON SAINT-DIDIER-EN-VELAY LA-SEAUVÉ-SUR-SEMÈNE	 Aurélie PINATEL 07 83 55 32 28
SAINT-JUST-MALMONT SAINT-FERREOL-D'AUROURE	 Laurence VINCENT 06 71 66 04 50
SAINT-VICTOR-MALESCOURS AUREC-SUR-LOIRE	 Solenne MILLION 06 45 47 85 70



L'équipe du Relais est composée de **3 professionnels de la petite enfance**, titulaires d'un diplôme d'état issu du travail social :

- **Aurélié PINATEL**, responsable du relais petite enfance-animatrice
- **Laurence VINCENT**, référente parentalité-animatrice
- **Solenne MILLION**, référente pédagogique-animatrice

Ces professionnelles reçoivent **uniquement sur rendez-vous** au **bureau** ou **à domicile** et **en soirée** en fonction des demandes.

Pour tous renseignements concernant les modes de garde, les usagers peuvent contacter l'animatrice en fonction de la commune souhaitée.

L'équipe est soumise au **secret professionnel et à la discrétion professionnelle**. Le cadre de rencontre mis en place par l'équipe se veut **respectueux des principes de neutralité et de bienveillance**.

En cas d'urgence, les usagers peuvent aussi contacter :

- Le siège de la Communauté de Communes à la Séauve-sur-Semène au 04.71.75.69.50
- Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) au 04.71.61.06.34



LES MISSIONS DU RELAIS

Le Relais Petite Enfance est **un lieu d'information, d'accompagnement et d'orientation.**

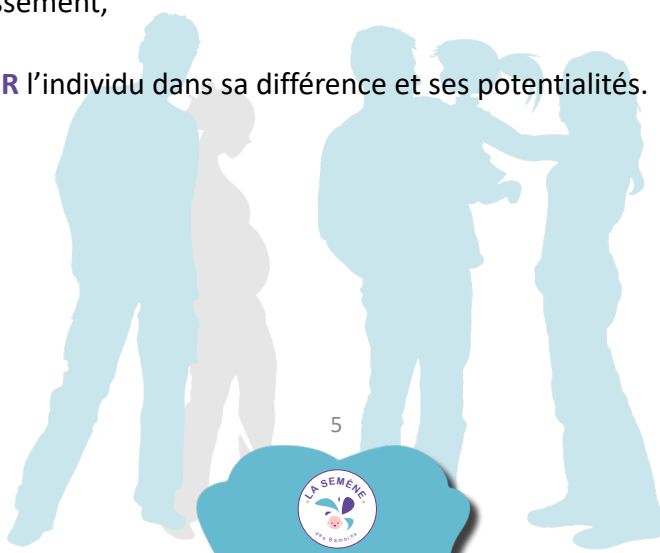
L'équipe du Relais **donne une information de premier niveau et vous soutient dans vos démarches.**

Ainsi, le Relais Petite Enfance permet :

- ➔ **aux parents** d'être aidés dans leur recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s) et dans leur fonction d'employeur.
- ➔ **aux professionnels** d'être informés sur leur statut, d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance, d'être soutenus dans la pratique de leur métier et d'améliorer leurs compétences éducatives et professionnelles.
- ➔ **aux enfants** en bas âge (0-6ans) de participer à des temps d'animation et de socialisation, accompagnés par le professionnel qui en a la charge (assistant maternel, garde à domicile).
- ➔ **à tous** d'être informés sur les modalités d'accès aux métiers de la petite enfance.

LES VALEURS DU RELAIS

- Favoriser l'**AUTONOMIE** du public par la mise en place d'outils, supports techniques et pédagogiques et d'un accompagnement adapté aux capacités propres à chacun,
- Développer une **RELATION BIENVEILLANTE**, favorisant le bien-être et l'épanouissement,
- **RESPECTER** l'individu dans sa différence et ses potentialités.



LES TEMPS D'ÉVEIL COLLECTIFS

Afin de créer du lien et rompre l'isolement que peut rencontrer une assistante maternel, le Relais Petite Enfance organise des **TEMPS D'ÉVEIL COLLECTIFS** pour les professionnels de l'accueil à domicile et les enfants qu'ils accueillent. Des temps festifs auxquels les parents sont conviés sont également organisés tout au long de l'année.

► Planning SEMAINES IMPAIRES des temps d'éveil collectifs

	AUREC SUR-LOIRE	LA-SÉAUVÉ SUR-SEMÈNE	PONT-SALOMON	ST-DIDIER EN-VELAY	ST-FERRÉOL D'AUROURE	ST-JUST-MALMONT	ST-VICTOR MALESCOURS
LUNDI	9h30-11h30				9h30-11h30	16h00-18h00	9h30-11h30
MARDI	9h30-11h30		10h00-11h00 Dojo	9h30-11h30			
MERCREDI						9h30-11h30	
JEUDI	10h00-11h00 Dojo	9h30-11h30			9h30-11h30		
VENDREDI			9h30-11h30	9h30-11h30		9h30-11h30	

► Planning SEMAINES PAIRES des temps d'éveil collectifs

	AUREC SUR-LOIRE	LA-SÉAUVÉ SUR-SEMÈNE	PONT-SALOMON	ST-DIDIER EN-VELAY	ST-FERRÉOL D'AUROURE	ST-JUST-MALMONT	ST-VICTOR MALESCOURS
LUNDI	9h30-11h30 et 16h00-18h00					9h30-11h30	9h30-11h30
MARDI	9h30-11h30		10h00-11h00 Dojo	9h30-11h30			
MERCREDI		9h30-11h30				9h30-11h30	
JEUDI	10h00-11h00 Dojo	9h30-11h30			9h30-11h30		
VENDREDI			9h30-11h30	9h30-11h30		9h30-11h30	

Les animatrices se réservent le droit de modifier le planning des temps d'éveil tout au long de l'année en fonction des nécessités de services.

➤ Les conditions d'accès

- **Les professionnels de l'accueil à domicile** (assistant maternel agréé exerçant à domicile, en MAM ou garde d'enfants à domicile)
 - Pour les assistants maternels : **être agréé par la PMI,**
 - **Résider sur le territoire de la Communauté de Communes Loire Semène,**
 - Fournir **obligatoirement** au Relais Petite Enfance **une autorisation parentale pour chaque famille dont le ou les enfants** fréquente(nt) les temps d'éveil collectifs,
 - **Avoir lu et accepté les principes de fonctionnement du Relais Petite Enfance.**

Les temps d'éveil collectifs ne peuvent pas avoir lieu sans l'animatrice du Relais Petite Enfance.

- **Les enfants** (ou petits-enfants), **jusqu'à leur 6 ans** (6^{ème} année incluse), doivent :
 - **Être accueillis chez un professionnel de la petite enfance domicilié** sur le territoire de Loire Semène,
 - Être liés par **un contrat de travail.**

D'AUTRES PROFESSIONNELS ou professionnels en formation peuvent participer aux temps d'éveils collectifs :

- **Les intervenants extérieurs à la structure :**

Dans le cadre du projet de fonctionnement élaboré par l'ensemble de l'équipe et en concertation avec les assistants maternels lors de réunions, **des intervenants peuvent apporter leurs compétences dans certains domaines spécifiques** : psychomotricité, musique... Ces professionnels qualifiés interviennent en fonction des projets.

- **Les stagiaires** des assistants maternels sont acceptés sous réserve du respect des directives d'accueil des stagiaires de la PMI et après avoir averti et consulté le Relais Petite Enfance. Les animatrices du Relais peuvent également accueillir des stagiaires.

Une charte décline notre organisation. Vous pouvez la consulter sur le site internet: www.loire-semene.fr



Afin de faciliter les échanges entre les assistants maternelles et l'équipe du Relais Petite Enfance, une rubrique dédiée aux professionnels a été créée.

Le site est mis à jour régulièrement. Il vous permet de consulter les actualités de votre Relais, télécharger le planning des activités du mois en cours et télécharger tous les documents utiles à votre activité.



Les outils mis à votre disposition :

Un journal trimestriel du Relais (L'Echo du Relais), destinés aux usagers, est diffusé afin d'informer sur les actualités et la législation. Vous pouvez retrouver ce journal sur le site internet en version téléchargeable.

Un agenda : « *l'Agenda des Nounous* » est proposé chaque année afin de faciliter l'organisation des employeurs et employés. (Ce journal est envoyé sur demande)

Des fiches de liaison propres au Relais, sont adressées aux assistants maternels 2 fois par an : en mars et en septembre. Ces outils permettent au Relais de mettre à jour les disponibilités sur les listes d'assistants maternels communiquées aux familles.

Des coupons mensuels pour faciliter la gestion de votre activité.



Le Relais Petite Enfance & LES PARENTS



Une aide précieuse dans votre recherche d'un mode de garde pour vos enfants et dans votre fonction d'employeur

- **En prenant rendez-vous par téléphone avec votre Relais Petite enfance.**

Retrouvez les coordonnées p.2

- **En consultant notre site internet.**

www.loire-semene.fr

Rubrique En 1 Clic
Relais Petite Enfance
Les Relations Parents-employeurs-salariés

- **Via le Portail Familles accessible depuis le site internet**



Afin de faciliter les échanges entre parents et l'équipe du Relais Petite Enfance, une rubrique dédiée a été créée .

Le site est mis à jour régulièrement. Il vous permet de consulter les actualités de votre Relais et télécharger de nombreux documents.



Les outils mis à votre disposition :

Un agenda : « *Ma nounou et moi* » est proposé chaque année afin de faciliter l'organisation des employeurs et employés. (Ce journal est envoyé sur demande)

Des modèles de documents pour faciliter la gestion de votre statut d'employeur : contrat de travail, avenant congés payés, attestation pôle emploi, certificat de travail

Des documents d'informations pour connaître les démarches à effectuer en cas d'arrêt maladie, accident de travail...

Des autorisations parentales pour suivre et participer aux actualités des relais.





Le Relais organise chaque année des **temps festifs** (fête de fin d'année, journée familles...) afin de permettre de **se rencontrer et d'échanger** autour de **moments partagés, conviviaux et ludiques**.

Ces temps sont réservés **aux professionnels de l'accueil à domicile et aux familles employant ces derniers sur le territoire de la Communauté de Communes de Loire Semène**.

Ils permettent de :

- Créer du lien social,
- Proposer un temps d'échanges,
- Communiquer sur le service du Relais Petite Enfance,
- Proposer des temps de partage, festifs, ludiques et conviviaux.

Relais Petite Enfance

Loire Semène

Centre Socio Culturel
ZA la gare,
43140 La-Séauve-sur-Semène
ram@loire-semene.fr

Ce guide a été créé par le Relais Petite Enfance *La Semène des Bambins*. Mise en page et impressions :
Service communication Loire Semène. Ne pas jeter sur la voie publique

Communauté de Communes Loire Semène
1 Place de l'Abbaye 43140 La-Séauve-sur-Semène
43140 LA SEAUVESURSEMENE.
www.loire-semene.fr

